

**BPJEPS « ÉDUCATEUR SPORTIF »**

**MENTION « ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION**

**DISPENSES**

*Je suis dispensé(e) des TEP si :*

- Je suis sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code sport de l'une des disciplines de la natation  
Ou
- J'ai une attestation du DTN de la Fédération Française de Natation ou du Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale indiquant que j'ai réalisé un 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40  
Ou
- Je suis titulaire du « Pass'sports de l'eau » et d'un « Pass' compétition »

**DISPENSES DES EPMSP**

*Je suis dispensé(e) des EPMSP si je suis titulaire d'un des diplômes suivants :*

- Brevet Fédéral 1 délivré par la FFN
- Brevet Fédéral 2 natation course, ou, natation artistique, ou, plongeon, ou, water-polo délivré par la FFN
- Brevet Fédéral 3 natation course, ou, natation artistique, ou, plongeon, ou, water-polo délivré par la FFN
- Diplôme de Moniteur Sportif natation délivré par la FFN



EQUIVALENCES

Je peux bénéficier d'un allègement de formation si je suis titulaire de l'une ou plusieurs des certifications suivantes :

Certification	UC1	UC2	UC3	UC4
BPJEPS toutes spécialités	X	X		
BEESAN	X	X	X	X
BPJEPS spécialité activités aquatiques + CS Sauvetage et sécurité en milieu aquatique	X	X	X	X
BPJEPS spécialité activités aquatiques	X	X	X	
DE MSN + 12 mois d'expérience professionnelle dans le champ de la mention des activités aquatiques et de la natation au cours des 5 dernières années	X	X	X	X
Brevet Fédéral 2 ou Brevet Fédéral 3 : natation course ; natation artistique; plongeon; water-polo délivré par la FFN	X	X	X	
TFP FFN Moniteur sportif de natation	X	X	X	
3 au moins des 4 UC transversales du BPJEPS en 10 UC (1,2,3,4)	X	X		
UC 5, 6, 8 et 10 du BPJEPS AAN (10 UC)			X	
UC 7 et 9 du BPJEPS AAN (10 UC)				X

